



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1376

Approbation et autorisation de signature de l'avenant n° 2 à la convention de mise à disposition temporaire à titre gratuit d'un local du domaine privé à titre gratuit situé 10B-12B place Abbé Pierre à Lyon 9e au profit du Groupement d'Intérêt Public - Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi - EI n° 09327

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme AUGHEY Camille

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1376 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL DU DOMAINE PRIVE A TITRE GRATUIT SITUÉ 10B-12B PLACE ABBÉ PIERRE A LYON 9E AU PROFIT DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - MAISON METROPOLITAINE D'INSERTION POUR L'EMPLOI - EI N° 09327 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les missions de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIE), constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), consistent à :

- observer la situation de l'emploi et anticiper les mutations économiques du territoire ;
- contribuer à la coordination des actions du service public de l'emploi et participer, en complémentarité avec Pôle Emploi, avec les réseaux spécialisés et avec les acteurs locaux, dans le respect des compétences de la Région et de la Métropole :
 - accueil, information, orientation et accompagnement des personnes à la recherche d'une formation ou d'un emploi,
 - développement de l'activité et de l'emploi ainsi que l'aide à la création et à la reprise d'entreprises ;
- contribuer au développement de la gestion territorialisée des ressources humaines ;
- mener également des actions d'information et de sensibilisation aux phénomènes des discriminations à l'embauche et dans l'emploi ainsi que des actions relatives à l'égalité professionnelle et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

La MMIE propose donc un service d'accompagnement visant à favoriser l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi des populations les plus en difficulté. Son fonctionnement est fondé sur la complémentarité des compétences et des ressources avec Pôle emploi et entre les acteurs locaux dans les domaines de l'accès à l'emploi et à la formation, de l'insertion professionnelle et du développement de la création d'activités.

De manière à répondre efficacement et durablement aux besoins de l'antenne de proximité de la MMIE de la Duchère, des locaux situés 10 bis - 12 bis place Abbé Pierre à Lyon 9^{ème}, propriétaire de la Ville de Lyon, sont mis à disposition du Groupement d'Intérêt Public « Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi » et représentant une surface de 1 021 m².

Ces locaux étant situés juste au-dessus de la Maison de la Métropole du quartier de la Duchère, cette relocalisation conjointe des antennes de la MMIE et de la Mission locale du 9^{ème} arrondissement facilite les complémentarités entre services et les démarches des personnes concernées.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, hormis les dépenses des consommations de fluides qui seront à charge du GIP-Maison de l'emploi et de la formation de Lyon. Pour information, il est précisé que la valeur locative annuelle est estimée à 141 150 euros/an.

Dans le cadre des actions qu'elle conduit, il est proposé de poursuivre le soutien de la Ville de Lyon en renouvelant la mise à disposition du local précité dans le cadre d'un avenant à la convention, et ce, jusqu'au 31 décembre 2022.

Compte tenu des objectifs d'intérêt général du projet du Groupement d'Intérêt Public « Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi », il vous est proposé d'accorder la gratuité de cette mise à disposition sur le fondement de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- L'avenant n° 2 à la convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit du local situé 10 bis – 12 bis place Abbé Pierre à Lyon 9^{ème}, au profit du Groupement d'Intérêt Public « Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi », joint en annexe à la présente délibération, est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET